

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT. DÉPART DES CORRESPONDANCES. SERVICE DES POSTES. ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, days, feasts, fairs, moon phases, route designations, departure times, postal services, arrival times, and distribution in the city.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1865, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 15 Avril 1865.

BULLETIN

Nous lisons dans la Correspondance Havas, que le comité chargé de fixer la ligne frontière entre le Sleswig et le Zutland, a décidé l'échange du district de Skoverup précédemment concédé au Danemark contre un autre district, à l'ouest, qui avait été d'abord attribué au Sleswig. Une députation des habitants de Skoverup s'est rendue à Copenhague pour prier le roi de ne pas sanctionner cet échange; mais les choses paraissent trop avancées pour qu'il puisse être fait droit à ces réclamations.

La clôture de la session du Reigraad danois a eu lieu le 11. Le ministre de l'intérieur a lu un message du roi qui exprime le regret que la discussion sur les modifications à apporter à la loi fondamentale, n'ait pas eu de résultat. Ce message exprime aussi le vœu que Dieu éloigne les dangers qui pourraient résulter pour le pays de la situation actuelle.

Le Dagblad de Copenhague assure que de grandes démonstrations en faveur du Danemark ont eu lieu à Flensburg, à l'occasion de la naissance du roi; les navires qui étaient dans le port hissèrent le pavillon danois. Il y a eu des illuminations.

Le ministère italien a triomphé dans la question des chemins de fer. L'art. 4 du projet de loi combattu par MM. Soldi, Depretis et Bonghi a été adopté à une grande majorité après un remarquable discours du général La Marmora.

Les lettres de Rome du 8 annoncent que le Pape doit donner prochainement audience à la députation mexicaine. Les étrangers affluent à Rome pour suivre les cérémonies de la Semaine-Sainte, auxquelles le Pape, très-bien portant, doit assister.

La reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne est aujourd'hui certaine. La Epoca ne doute pas qu'à partir du 1er mai, le chargé d'affaires récemment investi d'un caractère politique, que l'Espagne entretient auprès du roi Victor-Emmanuel, ne se rende à Florence pour y résider avec tous les autres représentants des puissances étrangères.

Les nouveaux abonnés auront droit à tout ce qui a paru du roman en cours de publication. Nous le tenons à leur disposition dans nos bureaux.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 15 avril 1865.

CESARI TORNEO

(ÉPIQUE DU QUERCY AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE)

Par M. B.

TROISIÈME PARTIE.

Suite du Chapitre IV.

— Mon père ! — Tenez, Bertrand, malgré tout, je ne puis m'empêcher de tressaillir, de trembler quand le nom de Césari Tornéo vient frapper mon oreille. En tous cas, tenez-vous sur vos gardes, mon fils. — Je veillerai sur moi, mon père, — Veillez aussi sur Ricarde. Elle est bientôt à l'âge où, d'après la volonté d'Etienne Buffeti, elle doit devenir votre femme. Vous savez quels ont toujours été les projets de Philippe de Jean; il veut Ricarde pour sa bru. Vous savez, de plus, que toute sa haine pour notre maison est née, en grande partie, du re-

La reproduction est interdite.

Le Moniteur rapporte : « A la suite de la pacification de la République orientale et du rétablissement des bonnes relations entre le nouveau gouvernement de ce pays et l'empire du Brésil, les Français résidant à Montevideo se sont réunis le 26 février au théâtre Solis, afin de témoigner à l'amiral Chaigneau et à la division navale française leur reconnaissance pour les services que nos marins ont rendus à la cause de l'ordre pendant la durée des hostilités et des négociations qui ont amené la paix. »

« C'est, en effet, grâce à l'attitude ferme et conciliante de l'amiral français, et aux mesures qu'il a prises, de concert avec les commandants des marines étrangères, que le désarmement des partis a pu s'effectuer sans que l'ordre public ait été un seul instant troublé. »

« La réunion, après avoir exprimé avec chaleur ses sentiments envers Sa Majesté l'Empereur Napoléon, a voté par acclamations l'offre d'une épée d'honneur à l'amiral Chaigneau. » Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas). Angleterre. Londres, 13 avril.

Le Morning Post publie une dépêche de M. Drouyn de Lhuys à M. de la Tour d'Auvergne, exprimant officiellement les regrets causés en France par la mort de M. Cobden.

Amérique. Montréal, 1er avril.

On assure qu'un mandat d'arrêt va être lancé contre les pillards de Saint-Albans pour violation des lois de neutralité.

Les prisonniers seront renvoyés devant les juges de Toronto, et alors une demande sera faite pour leur extradition, dans le cas où les juges de Toronto infirmeraient la décision prise par ceux de Montréal.

New-York, 1er avril, midi (par le paquebot Bornssta.)

La dépêche télégraphique suivante, envoyée par Grant, a été reçue hier :

« Plusieurs engagements obstinés ont eu lieu ce matin; l'ennemi a étendu sa gauche vers Boylton Plank Road. Nous allons prendre l'offensive sur ce point, j'espère que nous reprendrons plus que le terrain perdu. »

Grand a télégraphié ensuite plus tard :

« Nos troupes, après avoir été chassées de Boylton Plank Road, ont ensuite repoussé l'ennemi et repris White Oak Road. »

Stanton croit que Grant s'est avancé d'un mille depuis l'envoi de la première dépêche.

fus avec lequel Etienne accueillit autrefois sa demande. Vous savez, enfin, que le seigneur de Salviac ne recule devant rien pour assouvir sa vengeance et sa haine.

— Je sais tout cela, mon père.

— Eh bien ! gardez-vous de ce côté, et gardez Ricarde.

— Ainsi ferai-je.

Il régna quelques minutes de silence entre le père et le fils.

— Bertrand ? reprit Déodat.

— Mon père, répondit Bertrand.

— Césari Tornéo vous a menacé d'un grand danger ?

— Oui, mon père.

— Vous n'ignorez pas qu'il a passé longtemps auprès de Philippe de Jean, et que même... mais oublions cela. Eh bien ! Césari Tornéo doit être au courant des projets du seigneur de Salviac.

— C'est possible.

— Il connaît la haine de Philippe de Jean pour la maison de Lentilhac.

— Certainement.

— Eh bien ! croyez que la crainte de Césari Tornéo à votre endroit lui est inspirée par les projets de Philippe.

— Cela peut-être.

— Aussi, je vous le répète; gardez-vous et gardez bien Ricarde de ce côté.

Par décret, du 13 avril 1865, M. de Saint-Paul a été nommé directeur général du personnel et du cabinet au Ministère de l'intérieur, conseiller d'Etat en service ordinaire hors sections.

Tout le monde applaudit à ce choix. M. de Saint-Paul qui a fait ses preuves, non-seulement comme préfet, mais aussi quand il était au ministère de l'intérieur chef de cabinet de M. Billault, et duquel il était fort apprécié, est un esprit distingué, qui joint à des connaissances solides un sentiment très-élevé des affaires générales.

— Un autre décret, nommé M. de Bouredon, secrétaire-général du Ministère de l'intérieur, maître de requêtes en service extraordinaire ;

On lit dans le Moniteur :

Il résulte d'informations toutes récentes parvenues au gouvernement de l'Empereur que l'état de la santé publique tend, de plus en plus, à s'améliorer à St-Petersbourg. La maladie qui y règne depuis quelques mois a pris d'abord le caractère de fièvre récurrente, et ensuite, dans un grand nombre de cas, celui de fièvre typhoïde, sans présenter, en général, de caractère particulièrement grave; elle n'a guère sévi, jusqu'à présent, que dans les hôpitaux.

Quant à la peste de Sibérie ou pustule maligne, dont certains journaux ont annoncé l'invasion à Saint-Petersbourg, on n'en a découvert aucun symptôme dans cette ville.

On parle d'une pétition au Sénat, qui aurait pour objet d'introduire d'importantes modifications dans notre système de recrutement militaire. Une très-large part serait faite, avec des avantages particuliers, aux enrôlements volontaires et la conscription serait maintenue à l'effet seulement de compléter les vides annuels.

Pour extrait : A. LAYTOU.

La question du Mexique, parfaitement traitée par l'honorable M. Corta, a fourni une nouvelle occasion à M. Rouher, de prononcer un de ces admirables discours qui ont placé si haut le renom d'éloquence de nos grands orateurs. M. Corta avait, pour ainsi dire, déblayé le ter-

rain de toutes les fausses allégations des organes des partis, et restitué au gouvernement de l'Empereur Maximilien, aux succès de nos armes, à l'influence de notre autorité morale, tous les prestiges et toutes les forces qu'on leur déniait. M. le ministre d'Etat pouvait dès-lors, regagner les sommets d'où son noble esprit aime à sonder les vastes horizons de la politique de l'empire.

La gauche avait fait de notre expédition du Mexique une intervention d'aventure, sans plan et sans but, M. Picard s'était appliqué, même après les déclarations inattaquables de M. Corta, à abaisser le drapeau de la France devant les bandes de forbans réunies par Juarez. M. Rouher a repris le débat où l'orateur de la gauche l'avait laissé tomber, et l'a fait remonter à sa vraie place, à son vrai jour. Le corps législatif a respiré d'aise; il sentait qu'une main ferme le remettrait en face d'immenses intérêts dignes de notre puissance et de notre juste orgueil.

Remercions d'abord M. le ministre d'Etat d'avoir posé la question dès le début, sans aucun ambage. Le gouvernement, a-t-il dit, ne vient pas demander à la Chambre un vote de confiance, encore moins un vote de faiblesse qu'elle n'accorderait pas; ce qu'il lui demande, c'est un jugement éclairé, libre, sur les événements du Mexique. M. Rouher a eu raison de s'exprimer ainsi. Aux allégations audacieuses des propagateurs d'alarmes, il ne fallait rien moins qu'une mise en demeure précise de formuler leurs desseins. La minorité affectait de supposer que le gouvernement sollicitait plutôt la tolérance qu'il ne provoquait l'adhésion pour ses actes, au Mexique, il fallait que la majorité fit justice, à son tour, de cette déloyale manœuvre. Pour cela, il était nécessaire que le gouvernement fit connaître les faits, ses projets et ses convictions. C'est précisément à cette tâche que s'est consacré l'éloquence entraînant de M. Rouher.

Aux esprits inquiets qui accusent le gouvernement de montrer trop de confiance dans les ressources du Mexique régi par l'administration éclairée de l'Empereur Maximilien, M. le ministre répond que dans ce malheureux pays désorganisé par cinquante années de révolution il a suffi de quelques mois d'un commencement d'ordre, pour déterminer les capitaux étrangers et compris ceux de l'Angleterre, à souscrire le

vous, continua Déodat en souriant, rappelez-vous que Dieu a créé le monde en six jours.

— Je n'en ai pas tant à faire, reprit Bertrand, sur le même ton, fort heureusement; mais, je ne serai pas long.

Bertrand quitta la chambre pour aller exécuter les ordres de son père.

— En attendant le repas, seigneur messager, il ne serait pas malséant que vous prissiez quelque repos.

— Merci, Monseigneur; je ne me sens pas une grande fatigue; mais, si vous le permettez, je quitterai quelques pièces de mon armure.

— A votre aise. Usez de ma chambre comme de la vôtre; et pardonnez-moi si je ne vous donne pas un appartement: mais, j'éprouve encore quelque peine à me mouvoir, et, puisque vous ne voulez pas dormir, je vous retiens ici pour avoir l'avantage de causer avec vous.

— Alors...

— Débarrassez-vous, et causez.

Le héraut se mit en devoir de se désarmer.

— Le roi, notre sire, va donc faire la guerre en personne ? demanda Déodat.

— Oui; Monseigneur, oui. Il a juré de se mesurer avec le Prince de Galles.

— Ce fils du roi d'Angleterre qui porte la désolation dans tout le pays !

— L'on dit que c'est un brave guerrier.

— Brave, c'est possible; je le crois même, car il a fait ses preuves; mais, il est anglais.

— Sans doute.

— Et, à ce titre, d'une excessive cruauté. Faire bravement son devoir sur un champ de bataille,

pour introduire ce héraut. Bertrand le reçut en présence de son père.

— Monseigneur, dit le héraut à Bertrand; j'ai l'honneur de vous remettre ce message, de la part du roi, notre sire.

— Fort bien, seigneur messager, répondit Bertrand, je vais, si vous le permettez, en faire la lecture.

Bertrand déplia le parchemin, et lut ce qui suit :

— Mon fidèle et bien aimé Bertrand de Lentilhac, à la réception de la présente, montez à cheval, suivez le porteur de la missive pour venir nous rejoindre et faire le service militaire auprès de notre personne : Jean.

— Seigneur messager, dit Bertrand, je suis aux ordres du roi; cependant, vous le voyez, mon père...

— Épargnez-moi le chagrin d'une pareille excuse, mon fils. Vous appartenez au roi de France avant de m'appartenir. Veillez donc à votre départ et, dans quelques heures, venez me donner et recevoir le baiser d'adieu.

— Il sera fait selon votre volonté, mon père.

— Ordonnez aussi qu'on serve une réfection convenable dont le seigneur messager voudra bien nous faire l'honneur de prendre sa part.

— Merci, Monseigneur, fit le héraut en s'inclinant.

— L'on gagne facilement la faim et la soif, en courant sur les grandes routes par ces jours de chaleur, n'est-ce pas seigneur messager ?

— Vous dites vrai, Messire, et je me sens disposé à faire honneur à votre gracieuse invitation.

— A la bonne heure. Allez, Bertrand, et rappelez-

nouvel emprunt et à venir solliciter la création de banques et de nombreuses lignes de fer. A ceux qui prétendent que nos troupes ont été contraintes de rester au Mexique plus longtemps qu'on ne l'avait promis, M. Rouher a répondu en citant le chiffre considérable des troupes françaises qui ont été déjà ramenées de la Vera-Cruz. A ceux enfin qui affectent d'avoir peur d'une intervention des Etats-Unis, l'illustre orateur a démontré que toutes les déclarations du cabinet de Washington démentent ces paniques indignes en tout cas de notre patriotisme.

Revue des Journaux

On écrit de New-York au *Moniteur*: «Après quelques succès partiels auxquels les partisans du Sud s'étaient trop hâtés de donner les proportions d'une défaite, le général Sherman a occupé Goldsboro, le 21 mars; dès le lendemain 22, les généraux Schofield et Terry ont pu se mettre en communication avec lui et les trois corps d'armée n'en forment plus maintenant qu'un seul. Le général sudiste Johnstone avait voulu attaquer en détail chacune des colonnes ennemies, mais ces tentatives ont échoué: la ville de Raleigh et la ligne de la Neuse doivent donc être regardées comme perdues pour Johnstone, qui n'aura guère d'autre parti à prendre que de se retirer derrière le Roanoke.

Le général confédéré est en effet réduit à l'heure qu'il est à une quarantaine de mille hommes, tandis que Sherman en réunit probablement le double. C'est un général hardi sans être téméraire et on peut difficilement prévoir quelque imprudence de sa part. Quant à la position du général Lee, il a fait, le 25 mars, un effort pour rompre la ligne des retranchements fédéraux devant Pétersbourg. Il a choisi à l'aile droite de l'ennemi une position qu'il croyait plus vulnérable que les autres et qui lui offrait l'avantage, s'il avait pu s'en emparer, d'intercepter les communications du général Méade à City-Point, base de ses approvisionnements. Les confédérés ont tout d'abord enlevé les piquets du 9<sup>e</sup> corps appuyé sur la rivière Appotomus, puis ils se sont jetés avec beaucoup d'impétuosité sur le fort Steadman, qu'ils ont pris d'assaut. Ce premier succès a été suivi d'un autre. Une batterie fédérale n'a pas tardé à succomber, et le fort Haskell a été bombardé à l'aide de pièces d'artillerie conquises sur le 9<sup>e</sup> corps. Bientôt cependant et grâce à l'intervention de nouvelles forces, commandées par le général fédéré Hartranft, les confédérés ont perdu le terrain qu'ils avaient occupé, y compris le fort Steadman.

En même temps que ces événements se passaient à l'aile droite, la gauche des fédéraux prenait de son côté l'offensive, et enlevait immoler, au fort du combat, un ennemi qui cherche à vous ôter la vie; c'est d'un guerrier. Mais piller, saccager des villes entières, mais violer de jeunes filles, mais marquer son passage par des actes qui sont des crimes même en guerre, c'est le propre... Déodat hésita un instant. — Eh ! c'est le propre d'un anglais ! — Vous n'aimez pas... — L'anglais ? Je le déteste, je l'abhorre ; parce qu'il est l'ennemi de mon pays, ensuite parce qu'il lui fait une guerre aussi injuste que calamiteuse. Aussi, dès que je pourrai monter à cheval je ne manquerai pas d'aller me réunir aux braves défenseurs de la France. — Ils sont déjà nombreux, Monseigneur. — Où est le rendez-vous ? — Sur les marches du Blaisois et de la Touraine. Le roi, notre sire, faisait le siège de Breteuil, en Normandie, lorsqu'on lui a rapporté que le Prince de Galles, après avoir ravagé le Languedoc, le Rouergue et le Limousin, approchait du bon pays de Berri. Il s'est, alors, empressé de mander à tous nobles et tenants fiefs de lui, que nul, sous peine de forfaiture, ne manqua, ses lettres vues, d'aller le rejoindre sur les marches de la Touraine et du Blaisois. — Et il lui est venu beaucoup de gens ? — Beaucoup ; d'Auvergne, de Berri, de Bourgogne, de Lorraine, de Hainaut, de Vermandois, de Picardie, de Bretagne et de Normandie. A mesure qu'ils arrivent, ils sont logés par les soins des maréchaux, messire Jean de Clermont et messire Arnoul d'Audenchan. — Deux braves guerriers. — Assurément.

après un combat acharné les fortifications de l'armée ennemie. Au dire, du général Grant, ses pertes se seraient élevées à un peu plus de mille hommes, tandis que les sécessionnistes auraient souffert davantage. A New-York, la nouvelle des deux combats livrés le 25 a produit une vive satisfaction. L'entrevue du président Lincoln avec le général Grant à la forteresse Mourde semblerait indiquer qu'il s'attend à quelques négociations. Quelle est la vraisemblance de ces bruits ? Sur quelles bases pourrait-on traiter ? Ce sont là des questions auxquelles il est bien difficile de faire, quant à présent, une réponse plausible.

Le *Constitutionnel* commente en ces termes par l'organe de M. Limayrac, la discussion sur les affaires mexicaines, au Corps législatif :

M. le ministre d'Etat, dans une chaleureuse improvisation, interrompue à chaque instant par les applaudissements de la Chambre, a réfuté toutes les objections et mis à néant toutes les critiques de l'opposition.

L'admirable exposé et la puissante argumentation de M. Rouher n'ont laissé dans l'ombre aucune des faces de cette expédition du Mexique si grande et si calomniée. L'orateur a suivi la marche de nos armées sur ce vaste territoire ; il a décrit dans un langage saisissant le but et les progrès de notre généreuse entreprise ; il a montré que tous les mouvements de nos troupes n'avaient qu'un objet, la prompte et complète pacification du nouvel empire du Mexique. Avec quelle autorité il a fait justice des inquiétudes que les uns se plaisent à répandre, et les intentions de conquête que les autres, dans le même but, prêtent à la France.

S. Exc. M. Rouher a résumé en quelques mots le tableau si exact que M. Corta, en témoin oculaire, a présenté des magnifiques ressources du pays. Il a rétabli dans toute sa vérité la situation financière, et il a fait disparaître ces défiances systématiques dont M. Picard s'était fait l'écho complaisant.

Les fermes et éloquentes paroles de M. Rouher auront une immense résonance en France ; de plus, elles vont porter, par delà l'Atlantique, à notre armée des encouragements mérités ; à l'empereur Maximilien, un éclatant témoignage de nos sympathies ; aux Américains, les vœux sincères pour le rétablissement de la paix et le maintien de ces relations presque séculaires d'amitié qui ne doivent point être troublées.

Le *Journal des Débats* semble regretter que la question religieuse n'ait pas été traitée, au Corps législatif aussi largement qu'au Sénat :

Les deux chambres ne font pas double emploi, ajoute M. Camus et nous ne voyons pas pourquoi une discussion à fond sur la question religieuse eût été déplacée au palais Bourbon, même après les graves débats qui ont eu lieu au Luxembourg. Pour extrait : A. LAYROU.

Naufrage du Béarn.

Une lettre d'un passager du Béarn, renferme sur la manière dont s'est perdu ce paquebot d'intéressants détails :

Le 27 février la terre avait été aperçue dès cinq heures. Vers huit heures du soir, une pluie violente tombait, le navire filait onze milles à l'heure, lorsqu'on ressentit tout à coup

— Ils défendront bien le sol de la patrie. — Chacun y compte. Par ordre du roi, ces deux guerriers expérimentés ont mis des garnisons suffisantes dans les villes et forteresses de l'Anjou, du Poitou, du Maine et de la Touraine, sur les marches et les frontières par où les Anglais doivent passer, afin d'arrêter leur marche désastreuse, et de leur enlever les vivres et les provisions d'hommes et de chevaux. — Ce plan me paraît bon. Ah ! si nous pouvions en finir d'un seul coup avec ces farouches et cruels insulaires ! — On l'espère ainsi, Monseigneur. — Dieu le veuille ! A ce moment entra l'abbé de Figeac, Gérard de Lentilhac. — Que dit-on ? mon fils, commença-t-il, en s'adressant à Déodat, Bertrand va partir ? — Oui, mon père, répondit Déodat ; et voilà le seigneur messager que le roi, notre sire, a fait l'honneur d'envoyer à mon fils. Le héraut s'inclina respectueusement devant l'abbé, qui, après lui avoir rendu le salut, lui fit à peu près les mêmes questions que lui avait déjà faites Déodat, sur le lieu du rendez-vous, les chefs de l'armée, les projets du roi, etc., etc. — D'après tous les détails que vous venez de me donner, seigneur messager, la rencontre sera dure, fit l'abbé. — Je le crois, dit le héraut. Outre les nobles seigneurs et les gens d'armes ordinaires, les chevaliers de l'Etoile seront à leur poste, eux qui ont fait le serment de ne jamais reculer de plus de quatre arpents sur un champ de bataille ! Ils n'y manque-

une secousse épouvantable. On fait marcher la machine en arrière à toute vitesse, le navire ne se dégage pas. On met une embarcation à la mer ; le calme étant un peu revenu, on soude autour du paquebot, et l'on constate que l'avant est engagé dans le sable et que l'arrière repose sur un îlot de corail.

On se tient prêt alors à tout événement ; les bouées de sauvetage sont préparées, les embarcations armées et amenées le long du bord, sous le vent ; on dégage un ancre à jet que l'on mouille à l'arrière du navire. Ces diverses opérations exigent deux heures de travail. On essaie de nouveau ensuite de marcher en arrière, mais c'est en vain. Vers le milieu de la nuit, la mer grossit un peu ; le navire s'incline et s'ouvre par l'avant ; l'eau pénètre dans la cale. Dès lors, plus d'hésitation : les femmes et les enfants d'abord, tous les autres passagers ensuite sont débarqués sur la plage voisine ; des vivres, des tentes, tout l'argent, toutes les dépeches et tous les bagages sont transportés à terre.

Le commandant Enout a été le dernier à quitter le Béarn, et il s'est fait remarquer pendant toute cette nuit par son sang froid et une constante sollicitude pour les intérêts qui lui étaient confiés. Les naufragés sont restés sous la tente jusqu'au 13 mars. Deux navires à vapeur sont allés de Bahia les prendre, et c'est dans cette ville que les passagers se sont embarqués sur le paquebot anglais. L'équipage rentrera probablement par navires à voiles, et les officiers par la Navarre, attendue le 18 ou le 19 avril à Bordeaux.

D'un autre côté, la *Patrie* extrait d'une lettre d'un autre passager ces détails circonstanciés sur la perte de ce navire :

« Vers le soir, nous perdîmes la terre de vue ; le vent, assez fort, soufflait du large, et une pluie battante rendait la nuit plus obscure ; on voyait à peine à deux pas de soi. A neuf heures, nous ressentîmes un violent choc, et le cri : « Nous touchons ! » s'éleva de toutes parts. Figurez-vous, monsieur, la confusion qui se mit en un instant parmi nous. Nous étions à peu près quatre cents personnes, passagers et équipage. La voix du commandant pouvait à peine se faire entendre au milieu des cris de détresse des passagers ; le mouvement d'arrière fut aussitôt imprimé à la machine ; mais en vain ; des ancrs furent jetés au large, également en vain. Le Béarn devait périr.

Le tumulte et le désespoir de la plupart des passagers augmenta ; les plus craintifs se portèrent en masse vers l'escalier, chacun armé de sa bouée de sauvetage, prêt à se jeter à la mer à tout hasard ; sans le sang-froid du commandant, ces malheureux auraient infailliblement péri. Il les exhorta au calme et leur interdit l'accès de l'escalier. Les femmes et les enfants se réfugièrent alors au salon, éperdus de terreur. « Ne bougez pas, leur dit le capitaine, où voulez-vous aller avec cette obscurité ? Vous serez tous sauvés, je vous le garantis, mais attendons le jour ; je périrai s'il le faut, mais vous serez tous sauvés, je vous en donne ma parole. »

Grâce à cette fermeté peu à peu le calme se rétablit, et chacun attendit patiemment son sort. Ici je ne dois pas oublier un jeune missionnaire polonois qui, avec le plus grand courage, ne cessa pas d'exhorter tout le monde au calme et d'inspirer de la confiance aux plus faibles.

Vers minuit, le Béarn commença de talonner sur la roche ; à chacun de ses coups effroyables, les cris de désespoir se renouve-

ront pas ; le roi, notre sire, leur chef, leur donnerait l'exemple, au besoin. — Comptons que chacun fera son devoir, dit Déodat. Un serviteur vint annoncer la supérieure de l'abbaye de Leyme et Ricarde Buffet. — C'est à merveille, fit alors Déodat, Bertrand pourra dire incontinent adieu à sa fiancée. Les deux femmes entrèrent dans la chambre de Déodat. — Soyez les bienvenues, Mesdames, leur dit le convalescent, en se levant péniblement pour aller au devant d'elles. — De grâce, ne bougez, Messire, fit l'abbesse, en accompagnant ces paroles de gestes à l'avenant. — Merci, mais je suis fort, Madame, et j'en veux manquer au devoir que la circonstance m'impose. — Remettez-vous, ou je me retire. Ordonnez à Monseigneur de s'asseoir, continua l'abbesse, en s'adressant à Gérard de Lentilhac. — C'est fait, si j'y puis quelque chose, répondit l'abbé. — Je vous obéis, Madame, interrompit Déodat en s'asseyant. Bonjour Mademoiselle, continua-t-il, en s'adressant à Ricarde Buffet. — Monseigneur, j'ai l'honneur de vous saluer, fit la jeune fille, en tendant la main à Déodat, qui la prit dans la sienne et y déposa un baiser. — Enfin, Mesdames, reprit Déodat, vous êtes remises de la frayeur que vous fit l'odieuse tentative du seigneur de Salvic ? — Parlons de vous, Messire, répondit l'abbesse, de vous qui, pour nous protéger et nous défendre

laient. Cependant, la pluie avait un peu cessé, mais le vent continuait toujours, et le talonnement du Béarn augmentait. Le petit jour venait, et nous reconnûmes que nous n'étions qu'à une portée de canon de la terre. Immédiatement le commandant envoya un canot, pour inspecter le rivage et trouver l'endroit le plus propice au débarquement.

Après une demi-heure, le canot revint avec un rapport satisfaisant ; mais la mer était toujours grosse et le sauvetage n'était pas sans danger. Afin qu'il y fut procédé régulièrement, les officiers s'échelonnèrent sur l'escalier jusque dans le canot, le commandant était au haut de l'escalier ; il donna ordre alors d'embarquer les femmes et les enfants.

Le correspondant continue en racontant ce sauvetage, qui grâce au dévouement des braves gens composant l'équipage, put se faire heureusement, mais non sans peine ni fatigue. A neuf heures du matin, tout le monde était à terre, mais sous une pluie battante. En quelques heures, au moyen de voiles et de mâts des canots, une baraque fut dressée, et les naufragés eurent un abri et des vivres.

Le 2 mars, le sauvetage était terminé. Comme il l'avait promis aux passagers, le capitaine ne quitta le vaisseau que quand la vie de tout le monde fut sauvée. L'agent comptable chargé de la poste avait, de son côté, mis en sûreté toutes les valeurs dont il était dépositaire, ainsi que l'immense correspondance dont il était chargé. Les garçons de service sur le vaisseau, avec la plus admirable probité, restituèrent à chacun ce qui avait été abandonné dans les cabines. Ainsi fut remis, sans qu'il en fût distrait un denier, un paquet contenant 500 liv. st., dont un passager déplorait déjà la perte.

Un des plus admirables exemples de dévouement fut donné, dans le cours de ce triste naufrage, par le boulanger du vaisseau. Ce brave homme voulut continuer son travail à bord, malgré d'effroyables coups de mer, afin d'assurer la subsistance des naufragés, et ce n'est qu'à la dernière minute en quelque sorte qu'il consentit à se rendre à terre. Peu d'instants après, le Béarn coulait.

Nous apprenons que les passagers du Béarn, reconnaissants de tant de courage et de dévouement, ont fait entre eux, au profit de l'équipage, une collecte qui s'est élevée à 1,600 fr., et qu'une lettre de remerciements, publiée par le journal de Bahia, a été adressée par eux au brave capitaine du Béarn. (Journal de Lot-et-Garonne)

Chronique locale.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

Pas de partie officielle. Voici les noms des membres de la Commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à un emprunt par la ville de Cahors, qu'une erreur de mise-en-page nous a fait omettre dans notre dernier numéro :

MM. Deltheil, président ; le comte Murat, secrétaire ; de Parieu, Eugène Pereire, Piccioni, Warlé, Delavau, le comte d'Ayguévives, Brème. Les Conseillers d'Etat, Commissaires du Gouvernement, chargés de soutenir la discussion du projet de loi, sont MM. le baron de Bussière et le comte Treillard.

D'après un décret du 8 avril, les opérations du Conseil de révision pour la formation du

avez sans façon exposé vos jours. — Ne m'en sachez point trop de gré, Madame. — Cependant... — Outre qu'en engageant la lutte avec Philippe de Jean Jobéssais, je l'avoue, à une impulsion qui m'est complètement personnelle, autant, au moins, qu'au désir de vous venger, si je le pouvais, je ne suis pas le plus méritant dans cette action. Il y a un homme à qui vous devez plus de grâces qu'à moi, car c'est lui qui vous a, et je puis dire, qui nous a tous réellement sauvés. — L'Homme Noir ! interrompit Ricarde. — Justement. Mais, ne lui connaissez-vous point d'autre nom à cet homme ? — Du tout, répondit l'abbesse. Je l'ai souvent pressé de me dire son nom véritable ; il s'y est toujours refusé. — Sans vous expliquer les raisons de son refus ? — Oui. — Voulez-vous que je vous apprenne comment il s'appelle ? — Volontiers. — Il s'appelle César Torhéno. — Vous dites ? interrogea vivement l'abbé, croyant avoir mal entendu. — Je dis, César Torhéno. — Quoi ! l'Homme Noir de l'abbaye est... — Celui dont vous connaissais comme moi la mystérieuse intervention dans toute qui touche aux Lentilhac. — Et pendant les longs temps qu'il a passé à l'abbaye de Leyme ou aux environs, continua l'abbé, comme anéanti, nous n'avons pas pu le voir une fois, une seule ! (La suite au prochain numéro.)

contingent de la classe de 1864, commenceront le 4 mai prochain pour terminer le 13 juin suivant.

La population entière a fait sa visite habituelle aux églises de la ville, le jour du Jeudi Saint. Les chapelles étaient toutes resplendissantes de fleurs et de lumières. Les tourbillons de poussières que soulevait le vent avait un peu gêné l'exhibition des toilettes printanières.

Le dépôt du 67<sup>e</sup> de ligne en garnison à Cahors, est parti vendredi matin pour Nîmes, sa nouvelle destination. Un bataillon du 83<sup>e</sup> est arrivé depuis quelques jours dans notre ville.

Les prédictions de Mathieu (de la Drôme) se réalisent de point en point. La pluie et le vent étaient annoncés pour le 14. Il a plu à Cahors ce jour-là. Le vent a soufflé avec violence dans la soirée du 13. Aujourd'hui, 15, la pluie continue.

A propos des prédictions atmosphériques de feu Mathieu de la Drôme et de ses survivants, une correspondance parisienne dit que le système Mathieu était le même que celui du maréchal Bugeaud. Toutefois, entre les deux méthodes, existait une différence assez grande. Et, en effet, le système de M. Mathieu de la Drôme a surtout pour but de prédire à long terme les pluies, les vents et les tempêtes. Celui de M. Bugeaud consistait uniquement à observer les premiers jours de la lune, pour connaître le temps que l'on aura pendant la lune entière.

C'est en fouillant de vieux manuscrits dans une bibliothèque, en Espagne, que M. Bugeaud, n'étant encore que capitaine, trouva le document qui contenait ce système de prédiction. Il fut frappé du très-grand nombre d'observations qui avaient servi à poser cette règle. Ces observations portaient sur cinquante années, soit environ six cents lunaisons.

Voici l'énoncé de cette règle pour les personnes qui pourraient l'avoir oubliée. Le temps se comporte onze fois sur douze, pendant toute la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de cette lune, si le sixième jour, le temps est resté le même qu'au cinquième. — Le temps se comporte neuf fois sur douze, comme le quatrième jour, si le sixième ressemble au quatrième. C'est donc le sixième jour qui détermine la prédiction à faire.

Un agriculteur distingué, M. G. de Coninck, qui s'est livré à de nombreuses observations sur cette importante question, a trouvé que la règle de M. Bugeaud se vérifiait huit fois sur dix.

Par arrêté de M. le conseiller d'Etat directeur général des postes, en date du 11 avril 1865, M. Goise a été nommé surnuméraire de direction à Cahors en remplacement de M. Barthe, appelé dans le service ambulancier.

On nous écrit de Lacapelle-Marival : Un vol de rubans, dentelles et tulle a été commis, ces jours derniers, à Lacapelle-Marival, au préjudice des époux Caussanel. La police a trouvé ces marchandises chez la demoiselle X. Procès-verbal a été dressé.

On nous écrit de Montcuq : Le 14 au soir, vers les quatre heures, pendant l'office, le feu prit aux linges de l'autel dressés dans l'église St-Hilaire (Montcuq). Le feu fut immédiatement étouffé. Les dommages sont de peu de valeur.

Parmi les lois importantes qui doivent être soumises au Corps législatif cette année, nous pouvons citer celle destinée à pourvoir à l'insuffisance numérique des conseillers de préfecture.

Cette loi qui a été élaborée l'an dernier, mais n'a pu passer dans la dernière session, consisterait à adjoindre aux conseillers actuels des conseillers suppléants. Mais elle sera l'objet d'amendements dont l'esprit peut se résumer ainsi : on ne doit pas songer à créer des emplois de conseillers-suppléants, il est préférable de remédier à la situation en pourvoyant dans toutes les préfectures aux emplois de secrétaires-généraux, fonctions qui sont trop généralement données à des conseillers de préfecture, et en augmentant le chiffre des conseillers.

L'obligation imposée dans l'acte de vente d'un immeuble, par le vendeur à l'acheteur, d'entretenir des canaux qui conduisent l'eau à une propriété voisine, constitue une charge réelle, qui suit l'immeuble en quelque main qu'il passe, et qu'il ne fait pas cesser la résolution de la vente.

Bien que contenues dans le même acte, la vente et l'obligation d'entretien constituent deux conventions distinctes et indépendantes.

Ainsi résolu par arrêt de la Cour de Cassation du 3 avril 1865.

Une circulaire de M. le ministre des finances, en date du 25 mars, rappelle et résume des instructions récentes, dont quelques-unes intéressent directement le public, et que, pour ce motif, nous croyons utile de reproduire :

1. Les coupons de rentes mixtes et au porteur, qui jusqu'ici n'étaient payés que par les receveurs généraux et particuliers, le seront aussi, à l'avenir, par tous les percepteurs autres que ceux de la résidence des receveurs des finances.

Les mesures de précaution, qui consistent à exiger la présentation des titres de rente, ou à ne payer qu'après l'envoi de coupons à Paris, seront restreintes au seul cas où les comptables auraient des motifs de suspecter la validité des coupons ou la légitimité de leur possession par le porteur.

On fait remarquer, à ce sujet, qu'il ne saurait être fait d'opposition judiciaire au paiement de la rente au porteur ou mixte, et c'est à titre purement officieux que l'administration consent à prendre note des déclarations de perte.

2. A l'avenir, lorsqu'un contribuable imposé dans une commune qu'il avait quittée avant le 31 décembre, obtiendra un dégrèvement, il pourra toucher à la caisse d'un comptable de sa nouvelle résidence les sommes qui devront lui être remboursées.

LE NAIN JAUNE

Le choix du Confesseur : Baron de Kergall. — Théâtres : Th. de Langeac. Le roi des Belges : A. de Nohely. — Deux Scandales : D. d'Arthez. Boîte du Journal : Pazzo. — De l'économie en 1865 : P. — Les exploits Académiques : E. Lousteau. — Echos de Paris : Deux de ces Messieurs. Feuilleton : Le Marchand de secrets, par le Comte de Nohely. On s'abonne à Paris, 9, boulevard des Italiens. Pour la chronique locale, A. Layton.

Bibliographie.

La Librairie Hachette vient de mettre en vente un nouveau roman de Paul Féval : *Roger Bontemps* (1 vol. in-18 jésus. 3 fr.)

Après le roman d'Annette Laïs, dont la première édition a été épuisée en quelques mois et qui est de nouveau sous presse, les éditeurs ne pouvaient choisir un livre plus spirituel et plus émouvant à la fois que *Roger Bontemps*, récit original où le rire et l'émotion se mêlent à un si haut degré. Le sujet en est simple, toutefois. Roger, jeune notaire, paisible, élégant, rangé, détestant les aventures, part un soir du quartier de Luxembourg, pour se rendre rue Tronchet, où il doit signer l'acte d'achat de son étude et son contrat de mariage. Le roman est l'histoire de ce voyage qui dure deux ans et compte sept mille lieues sur terre et sur mer. Qui aurait cru Paris si grand et la Seine si large. Mais voici le mot de l'énigme : Roger Bontemps rencontre en chemin Robert le Diable, son compagnon du collège Henri IV, un beau et terrible garçon, qui a pour femme Naranja, la Sonoriennne, et qui possède une tonne d'or dans la Nouvelle-Galles du Sud. Le jeune notaire, qui a laissé dans sa mansarde Nannette, l'amour de ses seize ans, se soucie peu, en somme, d'aller rue Tronchet, et, pour arranger, il préfère partir pour un vieux château du pays chartrain, puis pour le Havre, puis pour l'Angleterre, puis pour l'Autriche, et jamais, durant ce long voyage, lui qui est la courtoisie même, il ne trouve le temps d'écrire un mot d'excuse à son patron de la rue Tronchet, qui devait lui céder son étude.

Roger avons-nous dit, n'aime pas les aventures ; les aventures l'emportent, le pressent de toute part : aventures au vieux château, aventures sur les grandes routes, aventures au Havre, où il joue le premier rôle dans une bagarre épique sur la grève déserte ; aventures sur le paquebot ; aventures, déluge d'aventures en Australie, jusqu'au moment où il arrive enfin rue Tronchet, — en omnibus.

Nous ne savons si Paul Féval a visité l'Australie, où déjà plusieurs de ses romans ont conduit le lecteur ; mais il est certain que jamais plus curieux voyage n'a été écrit sous une forme plus légère. L'auteur a retrouvé la plume de Cooper et l'enthousiasme de Gabrielle Ferry. Les paysages grandioses du *Bush* se déroulent dans leur immensité, servant de décors à un drame moitié parisien, moitié sauvage, que traversent de longs éclats de rire. Les caractères tranchent les uns sur les autres : Roger Bontemps, doux et poli, joue cependant à merveille du revolver ; Robert le Diable rappelle l'héroïque profil de Raoussset-Boulbou ; le Malgache est le frère des Mohicans de Cooper ; et Grelot, le gamin de Paris, conduit le vaudeville étonné jusque dans les forêts des antipodes. Les femmes, Naranja et Nannette, la Mexicaine et la fleuriste du quartier latin, sont deux vivants sourires.

*Roger Bontemps*, par les qualités dramatiques et par le charme du récit, mérite tout à la fois les succès d'Annette Laïs et celui des *Habits noirs*.

Causerie Parisienne.

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.) Paris, 12 avril 1865.

A tout seigneur, tout honneur ; le printemps est, à l'heure qu'il est, le sujet naturel de toute causerie et, du reste, les nouvelles paraîtraient bien pâles à côté du brillant soleil que le fils de l'hiver nous a enfin accordé. Ce retardataire a, depuis douze jours, chassé tous les nuages chargés de neige, égarés célestes contre l'astre-roi, dont l'hiver agonisant avait obstrué le ciel entier. Le printemps nous solde largement son arriéré, et nous avons maintenant un avant-goût de la canicule. Mais aussi, les feuilles naissantes commencent à teinter d'un vert tendre les jardins publics, et le marronnier du 20 mars a enfin surmonté son apathie.

Déjà canotiers et canotières envahissent Asnières, et toutes les belles habitées du bois promènent autour du lac leurs robes blanches et roses, légères comme les nuées, gaies flatteries à l'adresse du printemps. Celui-ci est arrivé à l'improviste, au moment où nous lisions les prédictions météorologiques de notre compatriote, M. Nick, prédictions qui le reléguent au mois de mai : car M. Nick nous avait prédit vingt-huit jours consécutifs de giboulées avec cinq ou six degrés de froid à la clef. Infortuné astronome, vos débuts sont une défaite ; mais, bien loin de vous plaindre, chantez avec tout le monde les louanges du printemps bienfaisant, dont les doigts verts entr'ouvrent les corolles odorantes de la timide violette.

Si l'arrivée subite du printemps a surpris bien du monde, la nomination à l'Académie de Prévost-Paradol en a étonné beaucoup. C'est, sans contredit, le plus jeune des immortels : il n'a que trente-six ans et si, comme l'on prétend, il doit prendre la survivance de M. Villemain, la voilà tranquille pour de longues années ; car le titre de secrétaire perpétuel est un brevet de vie. Le second candidat heureux a été Camille Doucet : quant à Jules Janin, il est resté dans le quarante-et-unième fauteuil, où Arsène Houssaye l'a placé depuis longtemps en compagnie de tant d'autres.

L'auteur des contes non estampillés a supporté son échec avec philosophie, se contentant d'insérer au *Journal des Débats* son discours de réception, intitulé : *Un rêve académique*, et de dire, en quittant M. Prévost-Paradol, son adversaire heureux, qui était venu le voir : « Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir plus vous dire, comme autrefois : *Au revoir, mon cher confrère* ».

Je vous annonce la fin de la vente Poutalès : elle a produit 2,820,000 francs — Ce chiffre est assez beau, d'autant plus que la collection n'avait coûté au créateur que 1,700,000 fr. Cette vente a eu pour pendant celle de l'écurie de M. de Morny. Trente-sept chevaux ont été vendus formant un total de 337,950 fr., soit un peu plus de 9,000 fr. par cheval. L'un, Lélou, a été acheté 50,000 francs, un autre 41,000 francs et ainsi de suite en décroissant. C'était, dit-on, la plus belle écurie de course de toute l'Europe.

Je ne peux passer sous silence cette fameuse peste « puisqu'il faut l'appeler par son nom » qui a causé à Paris une si grande émotion. Les détails qu'on donnait sur sa violence et sur le grand nombre de victimes qu'elle faisait, avait effrayé bien du monde. On l'appelle, à ce qu'il paraît, la *Revenante*, parce qu'elle n'est dangereuse qu'à la seconde fois. Voilà qui rassure un peu, mais j'espère bien qu'elle restera tranquillement à Saint-Petersbourg ou ailleurs, sans pénétrer jusqu'en France. Déjà quelques personnes ont fait leurs malles et quitté Paris : les plus effrayées sont, dit-on, les petites dames ; mais elles ont trouvé moyen avec cette peste, d'inventer une mode, celle des flacons à odeur. Pas des flacons ordinaires que l'on porte à la main ou dans le mouchoir, mais des boucles d'oreille-flacons. C'est ravissant.

Voici venir les œufs de Pâques, seconde édition du jour de l'an, occasion forcée de cadeaux. Mais n'allez pas vous figurer un modeste et primitif fruit de basse-cour passé dans la teinture rouge ; ce sont pour la plupart des œufs en carton peint et doré, agrémentés de toutes sortes de petits amours couverts de faveurs bleues et roses, gros comme des œufs d'autruche et renfermant un bracelet ou une parure ou des lettres d'amour, ou bien encore, mais ce cadeau est le rêve des petites dames, une liasse de billets de banque et des titres de rente. A Paris, le contenu des œufs de Pâques surpasse le contenant et depuis longtemps on a laissé aux âmes naïves les œufs en sucre, fragiles prisons, gardant un petit paroissien ou un chapelain. Les œufs de Pâques me rappellent une petite histoire où un bracelet joue le rôle de la pomme de discorde entre une petite dame et son protecteur.

M<sup>lle</sup> Juliette recevait chez elle M. le comte de X., dont la femme était dignitaire dans toutes les confréries de St-Thomas d'Aquin. Le jour de Pâques de l'année dernière, la comtesse reçut de la part de son mari un œuf magnifiquement orné de petites miniatures cupidonnées : elle l'ouvrit, anxieuse comme toute femme sur le point de satisfaire sa curiosité, et trouva un bracelet ravissant qui scintilla bientôt à son poignet gauche. Elle remercia vivement son mari qui reçut ses remerciements d'un air embarrassé et qui sortit et courut chez M<sup>lle</sup> Juliette. Celle-ci le reçut, furieuse, et lui jeta à la tête un œuf en morceaux bientôt suivi d'un simple chapelain en bois qui s'enroula autour du cou du comte, comme stigmate de honte. M<sup>lle</sup> Juliette le mit à la porte de chez elle, sans vouloir l'écouter, lui criant qu'elle n'entendait pas être babouinée de la sorte par un vieux singe comme lui. Le pauvre Roméo, ahuri sous le coup de si grosses émotions, le chapelain au cou comme un criminel, passa sa colère sur le commissionnaire qu'il avait chargé de porter ses cadeaux. L'auvergnat s'était trompé de paquets ; il avait donné à la comtesse l'œuf destiné à la petite dame et réciproquement. M. le comte de X. s'est promis de ne plus donner d'œufs de Pâques.

Une seconde et dernière histoire pour finir. M. Z... est un honorable négociant des environs d'Aurillac, homme de mœurs simples, l'esprit à l'avant des mœurs. Ces jours derniers, il se trouvait au chef-lieu. A l'heure du déjeuner, il lui vint à l'idée de se livrer à une petite débauche gastronomique. Les huîtres sont excellentes au *Lion d'or* ; Z... qui n'avait

amais mangé d'huîtres, délibère un instant avec lui-même : Bah ! se dit-il, ma femme n'en saura rien, mangeons des huîtres. Toutefois Z... se sent pris envers ce mollusque d'une de ces appréhensions vagues qu'inspire l'inconnu aux âmes faibles. Il veut goûter d'abord et demande au garçon une huître. Le garçon, homme blasé sur les bizarreries humaines, apporte l'huître solitaire sur un plat. Z... commença le festin, il tourne, retourne la bestiole, la pique de sa fourchette, la lèche, la mord, mais ne l'avale pas. Il avisa alors un commis-voyageur qui déjeunait près de lui.

— Pardon, dit-il, comment s'y prend-on pour manger ce petit animal ?

— C'est très-facile, répond sans rire le voyageur, il y a plusieurs façons ; voici la préférable. Passez l'huître. Z... lui tend le mollusque. Les habitués quittent leurs places et forment le cercle. Attention, fait le farceur, et suivez la démonstration ; je prends l'huître entre le pouce et l'index, d'un grain de poivre je l'épice, et d'un peu de citron je l'embaume. Bien ! maintenant je la soulève délicatement avec la pointe de ce couteau. Une, deux, passez ! Voilà, Monsieur ; constatez, je vous prie, que la coquille est entièrement vide.

La galerie trépigne, le négociant est émerveillé, et avec l'accent de la plus franche admiration :

— Voyez, dit-il, où mène le défaut d'éducation. Moi qui vous parle je viens d'essayer onze fois d'avaler ça, et onze fois il m'a fallu le remettre. L'huître était vengée. IGNORUS.

Faits Divers.

*Emploi de la suie contre les brûlures graves.* — Dans un cas de brûlures très-graves de l'avant-bras, le docteur Elers, ne pouvant parvenir à maîtriser la supuration qui menaçait d'enlever le sujet, eut l'idée de recourir, en désespoir de cause, à l'emploi d'une forte décoction de suie d'après la formule suivante :

Prenez : Suie de cheminée une poignée ; Eau commune un litre ; faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers, et passez.

M. Elers imbibait avec cette décoction des gâteaux de charpie dont il recouvrit ensuite toute la surface suppurante.

Cette application, qui d'abord fit éprouver un léger picotement, amena des résultats tout-à-fait inespérés. En effet, le lendemain, au lieu d'un lac de pus, on trouva l'appareil sec et la plaie dans un état excellent. L'amélioration fit des progrès rapides dans les jours qui suivirent ; la fièvre qui avait existé jusque-là, disparut complètement, et enfin le malade ne tarda pas à recouvrer la santé.

Monsieur Didier.

Vous avez appris, par ma dernière lettre, que j'avais employé, avec un succès extraordinaire, les 30 kilogrammes de graine de Montarde blanche (de Hollande) que vous aviez bien voulu mettre gratuitement à ma disposition.

Je viens de nouveau vous signaler trois cas de guérisons inespérées : le premier, sur un sujet d'artreux que l'on pouvait à juste titre considérer comme incurable, dont l'état avait résisté jusqu'alors à toutes les médications usitées ; le second, tourmenté depuis plusieurs années d'une affection chronique de l'estomac (gastralgie), a été radicalement guéri par l'emploi de 6 kilog. de votre Montarde blanche ; le troisième, atteint d'une maladie invétérée du foie, avec des complications rebelles, a éprouvé une telle amélioration dans son état que, dès maintenant, après deux mois de l'usage de votre graine, je le considère comme marchant à une guérison certaine.

Je n'ignore pas que la graine de Montarde blanche ne joint de toutes ses vertus qu'autant qu'elle est pure, fraîche, parfaitement mondée ; avariée, impure, ou vieillie, elle devient inerte, et peut même, si elle est échauffée, devenir nuisible.

Je viens faire appel à votre obligeance et vous prier de m'expédier encore quelques kilog. de votre incomparable remède populaire, appelé, à si juste titre, par le D<sup>r</sup> Kooke et par M. Turner, un *remède béni, un magnifique présent du ciel*.

Veillez recevoir avec mes sincères remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée. GROGNAT, D<sup>r</sup> médecin de la faculté de Paris.

Il y a quelques jours, un événement scandaleux a profondément ému la population anglaise qui habite Paris. L'un des membres d'une des riches familles de Londres, porteur d'un grand nom, a été pris volant au jeu, dans un de nos clubs les plus aristocratiques. On l'a de suite honteusement expulsé.

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1863, a décerné une médaille d'honneur en argent à M. GEORGE, d'Epinal pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les rhumes, enrhumements, catarrhes, asthmes, gripes, etc., avaient été constatées par la commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1843). La PATE PECTORALE DE GEORGE, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28, rue Taibout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Étranger.

SAISON DE PRINTEMPS.

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodés par le sang ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT DE DESBRIÈRE, un purgatif agréable et très efficace.

RHUMES, GRIPPE, IRRITATIONS

La supériorité incontestable et l'efficacité certaine du SIROP et de la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER ont été constatées par 30 médecins des hôpitaux de Paris, membres de l'Académie de médecine et par un rapport officiel de MM. BARRUEL et COTTEBAU, chimistes de la faculté de Paris.

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

Etude de M<sup>e</sup> Gabriel DUSSER, avoué à Figeac.

Extrait de Saisie Immobilière.

Par procès-verbal de Prunet, huissier, en date du 17 janvier 1865, il a été procédé, à la requête de Jean-Baptiste Bories et Marie Cas, son épouse, propriétaires cultivateurs, demeurant à Circalan, commune de Cornac, ayant M<sup>e</sup> Gabriel Dusser pour avoué, à la saisie des immeubles ci-après désignés, au préjudice de Jean Verbiguie, cultivateur, du village de Valade :

- 1<sup>o</sup> Une Terre, au lieu dit Bois-Grand, n<sup>o</sup> 290, section B ;
2<sup>o</sup> Une Chataigneraiie, au même lieu, n<sup>o</sup> 291, section B ;
3<sup>o</sup> Une Terre, au Cambal, n<sup>o</sup> 548, section B ;
4<sup>o</sup> Une Vigne, au même lieu, n<sup>o</sup> 519 section B ;
5<sup>o</sup> Un Pré, à la fontaine, n<sup>o</sup> 590 bis, section B ;
6<sup>o</sup> Un autre Pré, au même lieu, n<sup>o</sup> 590, section B ;
7<sup>o</sup> Une Chataigneraiie, au lieu de Valade, n<sup>o</sup> 571, section B ;

8<sup>o</sup> Une Maison, sise au même lieu, n<sup>o</sup>s 571 et 571 bis, section B.

L'adjudication des susdits immeubles divisés en quatre lots aura lieu le 12 mai, à 9 heures du matin, au Tribunal de Figeac.

(Voir le Memorial de Figeac du 12 avril)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Décès.

- 13 avril Devier (Jean), employé d'octroi, 60 ans, rue Ste-Ursule.
14 — Treille (Perrette), sans prof. 80 ans, aux Hortes.
14 — Andral (Marguerite), sans prof. 72 ans, rue du Pot.
14 — Marty (Guillaumette), sans prof. 73 ans, (hospice).
15 — Usol (Antoinette) sans prof. 69 ans, (hospice).

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS. 13 avril 1865.

Table with 4 columns: Instrument, Dernier cours, Hausse, Baisse. Includes entries for 3 p. 1/2 emprunt de 1864 and 4 1/2 pour 100.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU

L'abonnement à tous les Journaux se paie par tout d'avance. Les souscripteurs au JOURNAL DU LOT, dont l'abonnement est expiré, sont invités à nous en faire parvenir le montant.

Bulletin commercial de la deuxième quinzaine de Mars 1865.

PRIX OFFICIEL MOYEN DES GRAINS DANS LE DEPARTEMENT DU LOT

Table with 11 columns for grain types (Blé, Méteil, Seigle, Orge, Sarrasin, Maïs, Avoine, Pois, Lentilles, Haricots) and 11 rows for locations (Cahors, Castelnau, Montcuq, Puy-l'Évêque, Figeac, St-Céré, Gourdon, Martel, Labastide-Murat).

MARCHÉS AUX BESTIAUX DE CAHORS.

Table with 4 columns: Amenés, Vendus, Poids moyen, Prix moyen du kilog. Rows for Bœufs, Veaux, Moutons, Porcs.

MARCHÉS DU RAYON

Hausse. — Villeneuve-sur-Lot, 29 c.; Condom, 07 c. La Réole, 36 c.; Marmande, 34c. Lesparre, 05 c. Bazas, 25 c. Nérac, 27 c.

COMESTIBLES

Table with 11 columns for food items (Pain, Viande, Pommes, Châtaignes, Fourrages) and 11 rows for locations (Cahors, Castelnau, Montcuq, Puy-l'Évêque, Figeac, St-Céré, Gourdon, Martel, Labastide-Murat).

COMBUSTIBLES

Table with 4 columns for fuel types (Bois, Charbon) and 11 rows for locations (Cahors, Figeac, Gourdon, Prix moyen, Figeac).

CONFECTION DE PARIS.

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

L'AVENIR NATIONAL est le seul des grands journaux politiques et quotidiens dont le prix soit le même pour les départements et pour Paris. Un an, 52 fr.; 6 mois, 26 fr.; 3 mois, 13 fr.

AVIS

A vendre, pour cause de maladie, un Magasin de quincaillerie, ayant une bonne clientèle.

S'adresser à M. JULHIA, armurier et marchand quincaillier, boulevard Nord, à Cahors; qui en est le propriétaire.

Le Magasin sera approvisionné, comme par le passé, jusqu'au moment de la vente.

Toutes facilités pour le paiement.

LEPETIT J<sup>ne</sup>

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES CRISTAUX COMESTIBLES PORCELAINES

LAMPES à HUILE DE PÉTROLE

Baccalauréats.

Institution Momenheim, dirigée par M. J. ROGER, licencié ès-sc. math. et ès-sc. phys., 2, rue des Postes, à Paris. — En 13 ans, 698 bacheliers; 445 sous la direction de M. Momenheim, et 253 sous celle de M. Roger; — 45 depuis un an. — Place seulement pour 40 internes, divisés en deux sections, lettres et sciences. — 10 professeurs licenciés.

Nouveaux cours pour les sessions de juillet et de novembre commençant le 20 avril.

MAUX DE GORGE Inflammations de la Bouche PASTILLES de DETHAN au sel de Berthollet. OPIAT DE DETHAN. ÉLIXIR ET POUDDRE.

BAUME SABATIÉ ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.

L'efficacité de ce spécifique reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine guérit sans retour les rhumatismes goutteux, algus ou chroniques Névralgies, la sciatique et toutes sortes de douleurs.

On garantit à forfait la guérison des malades perclus. Voir M. Sabatié pendant son séjour à Cahors, rue de la préfecture, ancienne maison Laperque, où il vient établir la réputation et le dépôt de son baume, connu par ses cures extraordinaires obtenues dans les villes de Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Nîmes, Rodez, Montauban, etc., etc.

Ce spécifique est donné gratuitement aux indigents.

LE COLLAGE DES VINS PAR LA PULVÉRINE D'APPERT. LE CLARIFIANT LE PLUS PROMPT, LE PLUS INFAILLIBLE.

Est bien supérieur au collage par les œufs, dont les lies puent et remontent, ainsi qu'aux poudres de sang, de tannin, etc., moyens dégoutants.

Avec la PULVÉRINE D'APPERT, opération prompte, les lies ne remontent jamais et se clarifient. On peut expédier sur colle. Mariage facile des Vins de différents crus, de différents pays. — 4 fr. le 1/2 kil. pour 16 ou 32 pièces de vin. (C'est 6 ou 12 c. au plus par hectolitre.)

Par 5 kil. et au-dessus, expédition franco, payable à 3 mois. Au-dessous de 5 kil., suivi de remboursement.

S'adresser à l'usine, rue de la Mare, 75, Ménilmontant-Paris.

BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blanches, colorées, fumées, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbytie et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Facès à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaines d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

BAISSE DE PRIX

PHOSPHO-GUANO

IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES. Engrais AZOTÉ, de composition invariable, le plus riche des Engrais connus en PHOSPHATES immédiatement SOLUBLES.

GALLET, LEFEBVRE et C<sup>e</sup>, à Paris et au Havre.

VENTE AVEC GARANTIE, EN BARILS CACHETÉS AUX EFFIGIES CI-DESSUS. A 28 fr. 50 les 100 kil. pour 30,000 kil. et au-dessus; 29 fr. 50 p<sup>r</sup> 15 000 kil. — 31 fr. 50 p<sup>r</sup> moins de 15,000 kil.; franco sur char dans les ports de mer d'entrepôt payable comptant.

Dépôtaires dans le Lot : MM. J. Cangardel et fils, à Cahors; Domergues à Figeac; Th. Cabanès, à Gourdon.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

HORLOGERIE POUR TOUR ET CLOCHER



BALDY, Père et Fils

Fabricants à SALVIAC (Lot). — Brevetés s. g. d. g.

MM. BALDY, père et fils, préviennent les communes, que, comme par le passé, ils fourniront à celles qui voudront bien leur accorder leur confiance des horloges pour usine, tour et clocher, sonnant les heures, demies, quarts, selon leur choix, ainsi que la retraite, angélus, etc., si l'on désire.

Ils se chargeront aussi de toutes les réparations concernant cet art, ainsi que de faire sonner la retraite aux horloges déjà placées.

La modicité de leurs prix, la garantie de leurs travaux, le grand nombre d'horloges par eux fournies ou réparées dans divers départements, et le crédit qu'ils peuvent accorder, leur sont un sûr garant de la confiance qu'ils sollicitent.